

Communiqué de presse



Loire Atlantique

Contacts presse :

- ➔ Conseil général de Loire-Atlantique - Jérôme Alemany : 02 40 99 12 46
- ➔ Région Bretagne – Odile Bruley : 02 99 27 13 55

Nantes, le 5 mars 2012

Commission mixte Bretagne – Loire-Atlantique

Premiers travaux entre Philippe Grosvalet et Jean-Yves Le Drian

Depuis 2005, le Département de Loire-Atlantique et la Région Bretagne développent les échanges et coopérations dans les domaines de la culture, du tourisme du sport et du développement économique. La Commission mixte, qui associe les présidents et vice-présidents concernés des deux collectivités, assure le suivi régulier de ces actions. Elle s'est réunie pour la première fois depuis mars 2011*, ce lundi 5 mars, à l'Hôtel du Département de Loire-Atlantique.

La Commission mixte a rassemblé aujourd'hui :

- ➔ pour le Conseil général de Loire-Atlantique, **Philippe Grosvalet**, président, **Bernard Deniaud**, 1^{er} vice-président, délégué au développement économique, **Yves Daniel**, vice-président délégué aux mobilités, **Claude Seyse**, présidente de Loire-Atlantique Tourisme, et **Yvon Mahé**, conseiller général du canton de Saint-Nicolas-de-Redon ;
- ➔ pour la Région Bretagne, **Jean-Yves Le Drian**, président, **Isabelle Thomas**, vice-présidente à la mer, **Lena Louarn**, vice-présidente aux langues de Bretagne, **Jean-Michel Le Boulanger**, vice-président à la culture et aux pratiques culturelles, **Dominique Ramard**, délégué à l'énergie, et **Anne Patault**, conseillère régionale référente pour le Pays de Redon.

La commission mixte Bretagne-Loire Atlantique a abordé ce jour plusieurs dossiers communs :

- ➔ **Les énergies marines** : autour de l'état des lieux réciproque sur les projets et les ressources mobilisées dans chaque territoire, la volonté commune est **d'appuyer le développement des énergies marines renouvelables et de structurer une filière complète**, allant de la recherche à l'activité industrielle, en passant par le développement des ports.
- ➔ **Les questions culturelles** :
 - **la bibliothèque numérique de Bretagne** : la Loire-Atlantique s'associera à la création, en juillet prochain, de ce portail promu par la Région, qui réunira toutes les matières de Bretagne, c'est-à-dire l'ensemble des contenus sonores, audiovisuels, écrits, photographiques détenus par des acteurs culturels comme la Cinémathèque de Bretagne, Dastum, l'INA, les musées et grandes médiathèques. Cette bibliothèque d'un nouveau genre aura pour objet de **préserver**

et valoriser un patrimoine immatériel, riche et fragile à la fois, au bénéfice du plus grand nombre (tourisme, enseignement, recherche, édition, médias) ;

- **la langue bretonne** : un point a été fait sur l'Office de la langue bretonne dont le Conseil général est membre, ainsi que la présence de la langue bretonne sur les médias audiovisuels.

→ **Le développement touristique**

- **les canaux** : les deux collectivités, désormais responsables de la gestion du canal de Nantes à Brest dans son intégralité, ont fêté l'été dernier le bicentenaire de ce patrimoine exceptionnel (organisation d'événements culturels, promotion dans un document commun). Il a été décidé de **poursuivre la dynamique touristique** ;
- **La politique territoriale autour du pays de Redon**, à cheval sur deux régions et trois départements, avec la volonté de réactiver le partenariat sur le champ économique.

« *Nous sommes dans la poursuite, le prolongement et l'amplification de notre chemin commun, car la Loire-Atlantique appartient à la Bretagne historique. Notre responsabilité d'élus, c'est de concevoir les politiques publiques pour le développement de nos territoires et de l'espace littoral que nous avons en commun* » déclare Philippe Grosvalet. « *C'est une coopération singulière, la seule en France entre une Région et un Département qui lui est extérieur. Nous faisons vivre le concept de Bretagne historique, nous sommes dans le travail et l'action* », ajoute Jean-Yves Le Drian.

* Les présidents Le Drian et Grosvalet s'étaient déjà rencontrés une première fois en août dernier lors du Festival interceltique de Lorient.